

# ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

**JEUDI 27 avril 2023**

**Stanislas LEMOR**  
Président-Directeur général

**Marc VETTARD**  
Directeur Général Délégué

**Ludovic LAPORTE**  
Directeur Financier Groupe

**Marie-Line PESQUIDOUX**  
Secrétaire Générale



# SOMMAIRE

01

INTRODUCTION

02

TOUR D'HORIZON 2022

03

PERFORMANCE FINANCIÈRE

04

PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

05

PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE

06

PERSPECTIVES

07

CHIFFRE D'AFFAIRES T1 2023

08

RAPPORTS DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

09

QUESTIONS / REPONSES

10

RESOLUTIONS ET VOTE



01

# INTRODUCTION

## INTRODUCTION

- Bienvenue - Format de l'Assemblée : présentiel
- Moyens en place pour permettre aux actionnaires de voter
- Rappel des modalités de convocation de l'Assemblée
- Composition du bureau de l'Assemblée
- Quorum /actions présentes ou représentées pour le vote des résolutions

02

# TOUR D'HORIZON 2022





## UN CONTEXTE TRÈS VOLATILE

- Accélération de l'inflation qui pénalise la **consommation alimentaire**
- Hausse du coût de l'électricité
- Hausse des **taux d'intérêt**

# ← Évolution de la consommation alimentaire en Europe

	Consommation alimentaire	Inflation (1)
Zone Euro	-5,5%	+8,4%
France	+0,7%	+5,2%
Italie	-8,7%	+8,2%
Espagne	-3,2%	+8,4%
Portugal	-3,4%	+7,8%
Belgique	-14,9%	+9,6%
Pays-Bas	-9,5%	+10%
Suisse	-8,6%	+2,8%
Allemagne	-9,7%	+8,5%

(1) Source : OCDE (2023) - Inflation (IPC). (Consulté le 30 mars 2023)





## CONSOLIDATION SUR LE MARCHÉ DU SURGELÉ EN SUISSE

**Acquisition de FrigoSuisse**, acteur de référence pour le marché du surgelé

- 54 salariés
- 1 entrepôt semi-automatisé
- 12,8 MCHF de chiffre d'affaires en 2021



# RENFORCEMENT DU RÉSEAU SURGELÉ EN ITALIE

**Acquisition de SVAT**, l'opérateur de référence sur le marché du transport surgelé

- 240 salariés
- 4 sites
- 69 M€ de chiffre d'affaires en 2021



03

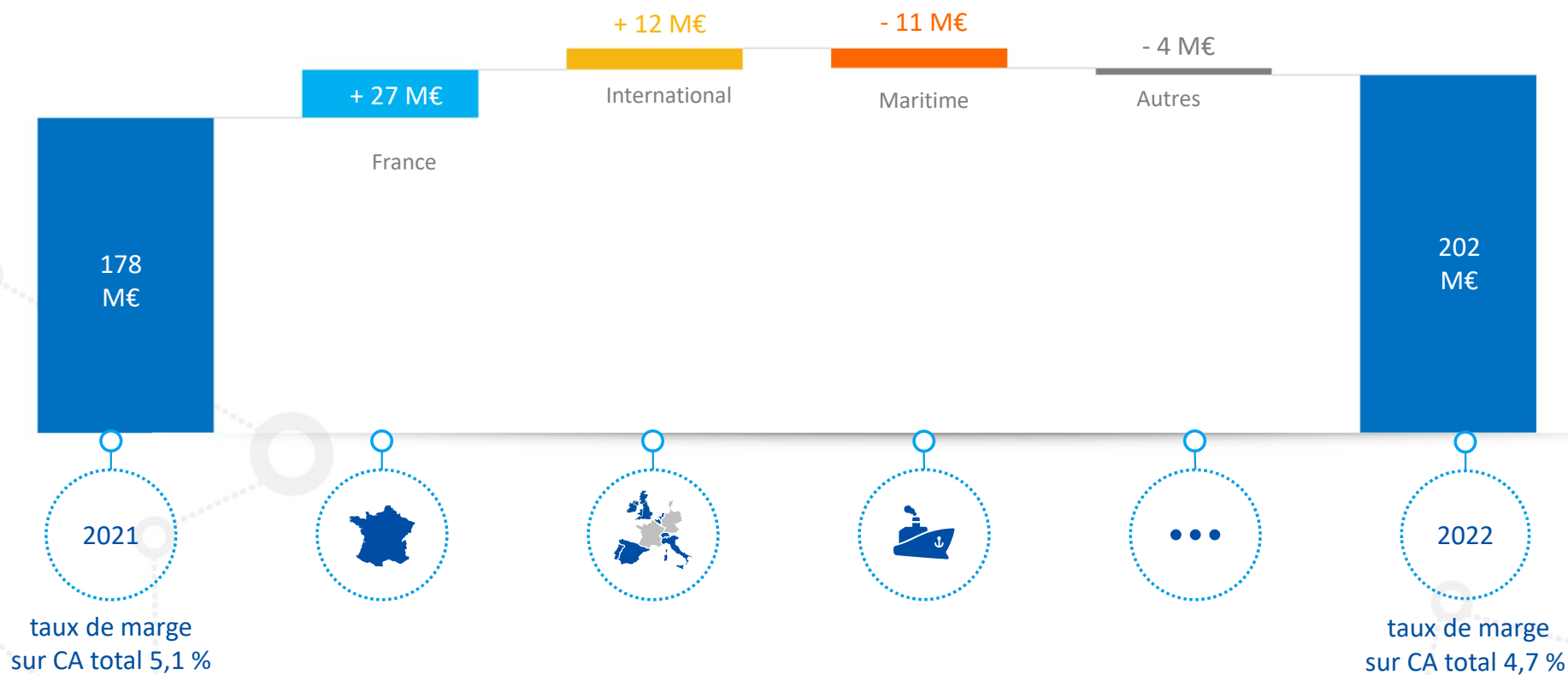
# PERFORMANCE FINANCIERE



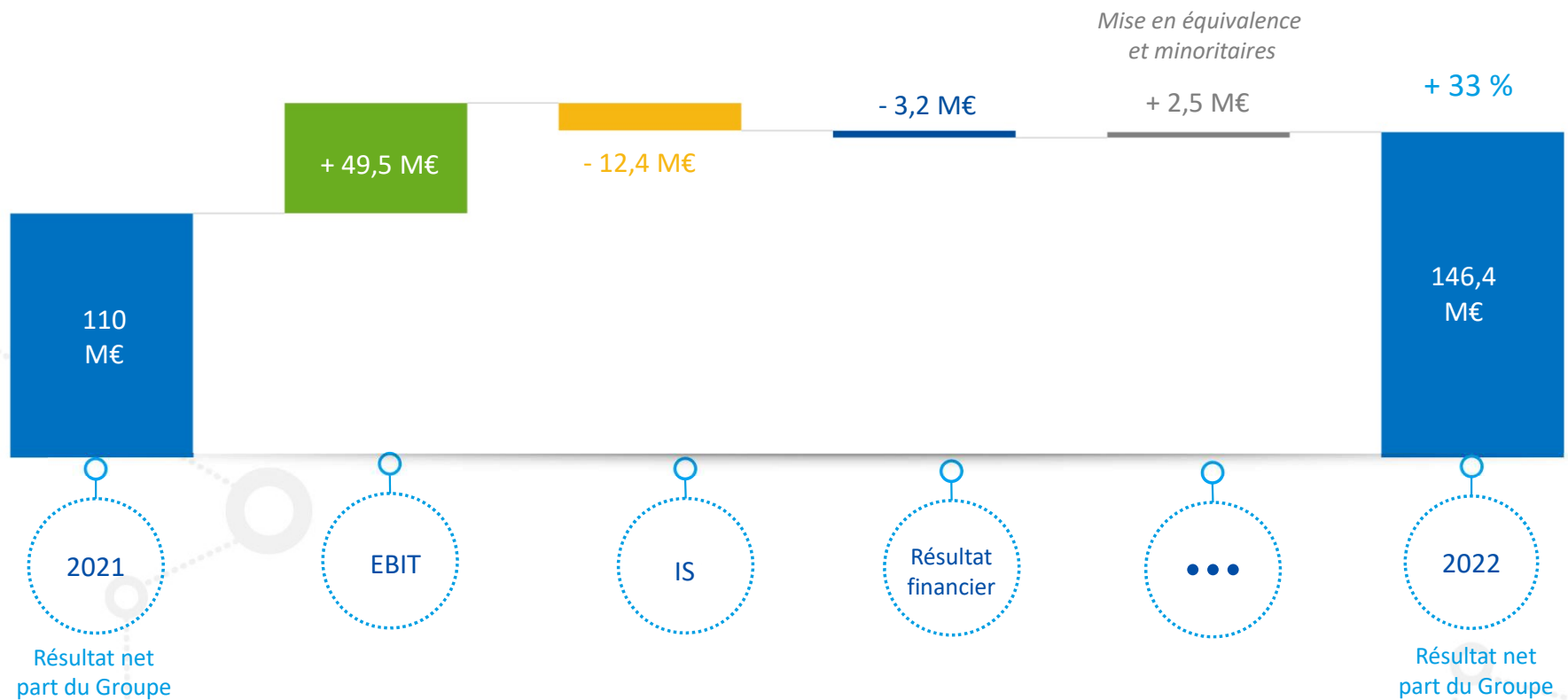
# UN CHIFFRE D'AFFAIRES DYNAMISÉ PAR LA CROISSANCE EXTERNE



# UN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT IMPACTÉ PAR LE COÛT DE L'ÉNERGIE

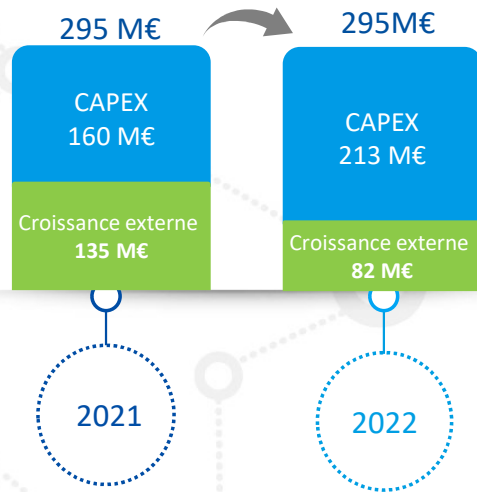


# UN RESULTAT NET EN HAUSSE SENSIBLE

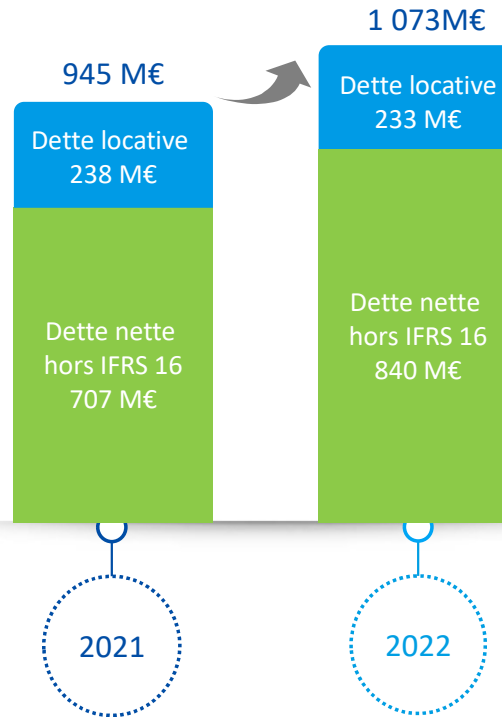


# STRUCTURE FINANCIERE

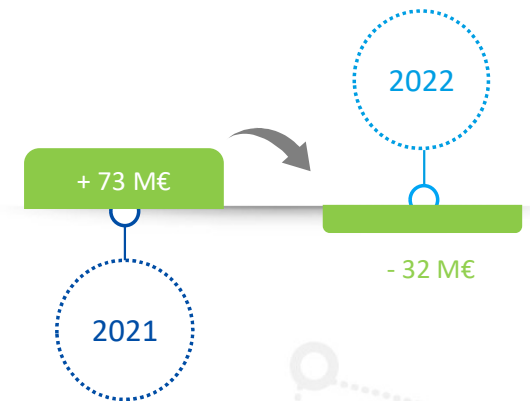
## ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT



## ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT NET



## FREE CASH FLOW



04

# PERFORMANCE OPERATIONNELLE

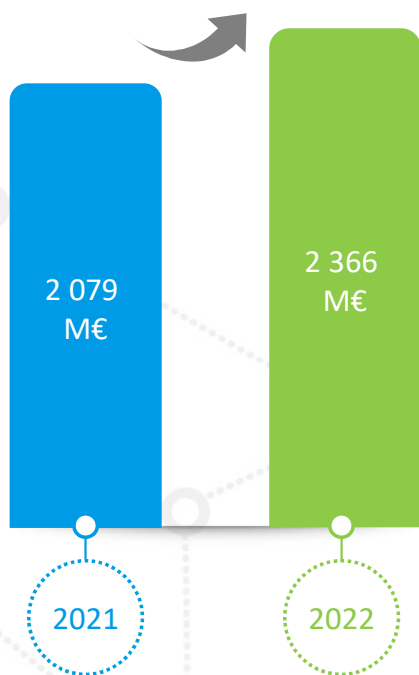




# STEF FRANCE

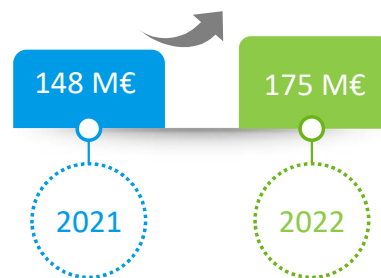
CHIFFRE D'AFFAIRES

+ 14 %  
+ 12 % à périmètre constant



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL  
COURANT

+ 18 %



- **Croissance** tirée par les activités **Frais** (+ 13 %)
- **Excellente performance** de la **RHD** grâce à la finalisation du dispositif opérationnel et la signature de 3 nouveaux contrats
- **Montée** en puissance du **TSA** (+ 21 %)
- Forte hausse du **coût de l'énergie** conjugué au **ralentissement de la consommation** qui impactent la **GMS** et le **Surgelé**

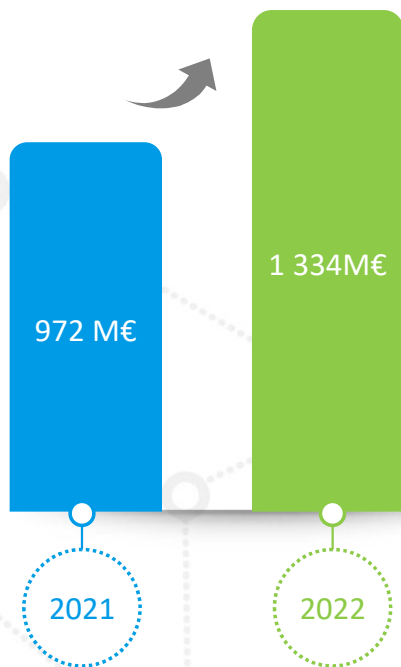


## FAITS MARQUANTS FRANCE

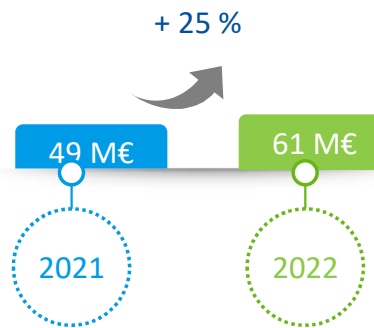
- Structuration du pôle **Flux internationaux** sur la base des activités internationales de STEF et l'intégration de LIA
- Démarrage d'une démarche de dématérialisation des documents de transport sur la BU **Flux Frais**
- Mise en service d'un atelier de **Conditionnement** de dernière génération pour les activités de **TSA**
- Engagements sur la réduction des **accidents de travail** via la signature d'une charte CARSAT-CRAMIF

# STEF INTERNATIONAL

CHIFFRE D'AFFAIRES  
+ 37 %  
+ 15 % à périmètre constant



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL  
COURANT



- **Croissance organique** sensiblement identique aux activités France (inflation à 8,4 %)
- **Intégrations réussies : Langdons et Enaboy**
- Nouvelles **acquisitions** ou prise de contrôle : **TTC, Frigosuisse et SVAT**



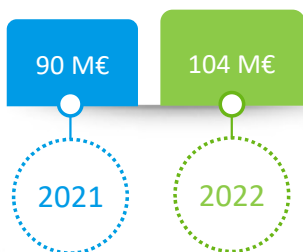
## FAITS MARQUANTS INTERNATIONAL

- **Royaume-Uni** : succès de l'intégration et performances supérieures à nos prévisions
- **Italie** : renforcement du positionnement en Surgelé
- **Espagne** : record de croissance (+ 25,5 %) et mise en service d'un nouveau site à Malaga
- **Belgique** : démarrage de la construction d'un nouveau site pour les activités supply chain et renforcement de notre dispositif
- **Pays-Bas** : développement avec succès d'une activité de flux internationaux

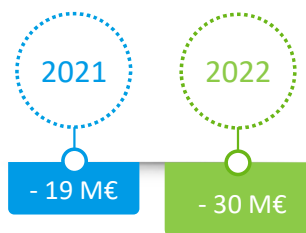


# MARITIME

## CHIFFRE D'AFFAIRES



## RÉSULTAT OPÉRATIONNEL



- **Activité conforme aux prévisions** sur la desserte de la Corse mais des difficultés de remplissage perdurent sur les lignes vers le Maroc
- Attribution de deux lignes dans le cadre de la **nouvelle DSP avec la Corse** qui s'étend jusqu'en 2029
- Négociations avec le Groupe CMA CGM en vue de la **cession du pôle maritime**



05

# PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE



# NOUVELLES ÉTAPES DANS NOTRE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CLIMATIQUE :

Réduire de 30 %  
nos émissions de GES  
sur nos véhicules d'ici 2030



Consommer 100 %  
d'énergies bas carbone  
sur nos sites d'ici 2025

## Principales avancées fin 2022

- **16 % d'émissions de GES** grâce  
à l'optimisation des schémas de transport  
et des comportements de conduite

**76 % d'énergie bas carbone** grâce  
à l'augmentation du nombre d'installations  
photovoltaïques



# MIX'UP

## Les journées de l'Ega Pro

- ✓ + de 50 filiales engagées en 2022
- ➔ Sensibilisation des équipes



Engagement : augmenter de 25% la part des femmes dans les effectifs d'ici 2030 via 5 engagements

## Le réseau interne MIX'UP



- ✓ 77 MIX'UPers à travers l'Europe, des collaborateurs et des collaboratrices relais de la démarche MIX'UP

## Communication interne / externe

### Campagne interne



### Exposition Tous les métiers sont mixtes





06

## PERSPECTIVES

## PERSPECTIVES

- Formalisation du plan stratégique avec deux impulsions majeures : **Customer care et People care**
- Poursuite des investissements en matière de **transition énergétique**
- **Innovation** comme moteur de la transformation
- Finalisation d'une solution durable pour l'avenir de **La Méridionale**

07

# CHIFFRE D'AFFAIRES T1 2023



## 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023 : POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS CORE BUSINESS

Premier trimestre (en M€)	2022	2023	Variation %	A périmètre constant %
STEF France	535,6	574,7	7,3%	7,3%
STEF International	297,8	354,7	19,1%	11,7%
Autres	95,2	148,3	55,7%	55,7%
<b>TOTAL</b>	<b>928,7</b>	<b>1077,7</b>	<b>16%</b>	<b>13,7%</b>

Premier trimestre (en M€)	2022	2023	Variation %	A périmètre constant %
Activités du groupe	840,1	935,1	11,3%	8,7%
Ventes réalisées pour compte de tiers	88,6	142,6	61%	61%
<b>TOTAL</b>	<b>928,7</b>	<b>1077,7</b>	<b>16%</b>	<b>13,7%</b>

\* Dans le cadre de la communication financière, le chiffre d'affaires consolidé du T1 2022 a été modifié afin de tenir compte des incidences liées à la sortie de périmètre de l'activité maritime prévue en 2023, en application de la norme IFRS 5.

08

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





# RÉSOLUTION N°1

## Rapports sur les comptes consolidés

Approbation des comptes consolidés 2022

*Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.*

*Les points clés pour l'audit des comptes consolidés ont porté, selon notre jugement professionnel, sur l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs immobilisés (y compris goodwill).*



# RÉSOLUTION N°3

## Rapports sur les comptes annuels

Approbation des comptes sociaux 2022

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.*

*Les points clés pour l'audit des comptes annuels ont porté, selon notre jugement professionnel, sur l'évaluation des titres de participations.*

# RÉSOLUTION N°4

Rapport spécial sur les conventions réglementées

## Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs par une Assemblée Générale :

- 2 conventions dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice
- 1 convention sans exécution au cours de l'exercice

## Autres conventions :

*Il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.*

# RÉSOLUTION N°13

Rapport spécial sur la réduction de capital

*Nous n'avons aucune observation à formuler. Nous établirons, le cas échéant, un rapport complémentaire lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'Administration.*



09

## QUESTIONS / REPOSSES

10

## PRESENTATION DES RESOLUTIONS

# PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

## 12 RÉOLUTIONS A CARACTÈRE ORDINAIRE

<b>Résolutions 1 à 3</b>	Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, affectation du résultat de l'exercice et distribution du dividende
<b>Résolution 4</b>	Approbation des conventions réglementées
<b>Résolution 5</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Murielle Lemoine
<b>Résolution 6</b>	Nomination de Madame Ruxandra Ispas en qualité d'administratrice
<b>Résolution 7 à 10</b>	Approbation des rémunérations versées et/ou attribuées au titre de l'année 2022 aux dirigeants mandataires sociaux et examen et approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux
<b>Résolution 11</b>	Approbation du montant des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration
<b>Résolution 12</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration pour le rachat d'actions de la Société

# PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

## 1 RÉOLUTION A CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

### Résolution 13

Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées

### Résolution 14

Pouvoir pour formalités



10

## RESOLUTIONS ET VOTE

# RESOLUTION 1

## APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2022

- Les actionnaires sont invités à approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 faisant ressortir un bénéfice net de **34 796 919€**.



## RESOLUTION 2



### AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 – DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE

- Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice et de distribuer **un dividende de 4€** au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 soit un montant théorique de **52 000 000€** pour 100% des actions
- Le solde sera affecté au compte de report à nouveau.



## RESOLUTION 3

### APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES 2022

- Il est proposé d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui font ressortir un résultat net, part du groupe, de 146,4 millions €.
- La résolution porte également sur le quitus aux administrateurs pour leur gestion.



## RESOLUTION 4

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÈGLEMENTÉS

- Il s'agit d'approuver le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.



## RESOLUTION 5



### RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MME MURIELLE LEMOINE

- Il s'agit de renouveler le mandat d'administrateur de la Société, de Madame Murielle Lemoine, pour une durée de six ans (6 ans),
- Soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera en 2029 sur les comptes 2028.





## RESOLUTION 6



### NOMINATION DE MME RUXANDRA ISPAS ADMINISTRATRICE

- Il s'agit de nommer au mandat d'administrateur de la Société, Madame Ruxandra ISPAS , pour une durée de six ans (6 ans),
- Soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera en 2029 sur les comptes 2028.



# RESOLUTION 7



## EXAMEN ET APPROBATION DES INFORMATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L 22-10-9 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

- Les actionnaires sont invités à approuver les éléments de rémunération fixes, variables ou exceptionnels versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 à l'ensemble des mandataires sociaux.
- Cette résolution est votée en application de l'article L 22-10-9 du Code de commerce.



## RESOLUTION 8

### APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2022 AU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL - MONSIEUR STANISLAS LEMOR

- Vous êtes invités à approuver les éléments composant la rémunération totale et les avantages en nature versés ou attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, concernant M. Stanislas LEMOR au titre de son mandat de Président Directeur général, tels qu'ils figurent dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.



## RESOLUTION 9



### APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2022 AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ MONSIEUR MARC VETTARD

- Vous êtes invités à approuver les éléments composant la rémunération totale et les avantages en nature versés ou attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, concernant M. Marc VETTARD au titre de son mandat de Directeur Général Délégué, tels qu'ils figurent dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise



# RESOLUTION 10



## APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX - 2023

- Le Conseil d'administration vous propose d'adopter les principes et critères applicables à la détermination, à la répartition et à l'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages en nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux en raison de l'exercice de leur mandat et constituant la politique de rémunération les concernant pour l'année 2023





## RESOLUTION 11

### APPROBATION DU MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Le Conseil d'administration vous propose de fixer à 180 000 € annuels l'enveloppe globale des rémunérations allouées aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat, à répartir entre eux.





## RESOLUTION 12



### AUTORISATION À CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À L'ACHAT, À LA VENTE OU AU TRANSFERT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

- Vous êtes invités à renouveler – pour une durée de 18 mois - l'autorisation au Conseil d'administration pour acquérir, céder et/ou transférer des actions de la Société dans les conditions prévues par la réglementation et en application des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce.
- Le prix maximal auquel la Société serait autorisée à acheter ses propres actions reste fixé à 110 euros.
- Les objectifs du programme de rachat d'actions sont détaillés dans la résolution et correspondent aux objectifs considérés comme légitimes par la réglementation.



## RESOLUTION 13 *(CARACTÈRE EXTRA ORDINAIRE)*



### AUTORISATION À CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE RÉDUIRE LE CAPITAL

Dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs du programme de rachat d'actions proposé au titre de la treizième résolution, vous êtes invités à autoriser le Conseil d'administration :

- A annuler tout ou partie des actions acquises par la Société dans la limite, par période de vingt-quatre mois, de 10 % du capital social et,
- A réduire corrélativement le capital social.
- La durée de cette délégation est de 24 mois.



# RESOLUTION 14

## POUVOIRS POUR FORMALITÉS

- Il est proposé de conférer tous pouvoirs au Président du Conseil d'administration, avec faculté de substitution, pour accomplir toutes formalités.





**MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE**

**ET POUR VOTRE ATTENTION**

